

PLACEMENTS

Épargne

Assurance Vie

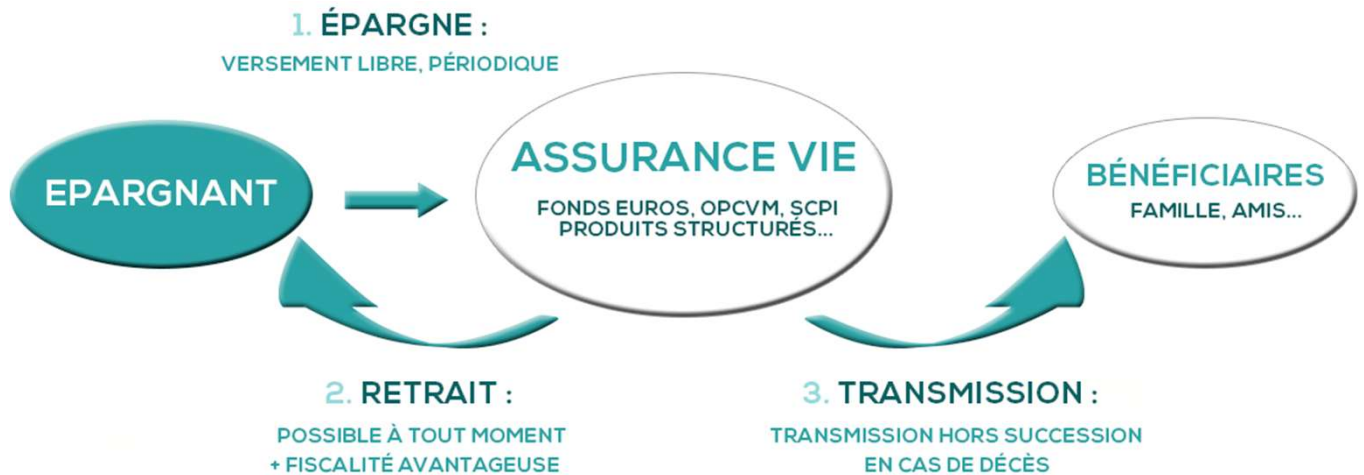


Pour
VOUS
&
VOTRE FAMILLE



Investir une somme d'argent - Epargner

« Comme on veut - quand on veut - sur ce que l'on veut - pour qui on veut »



Epargner

- Des versements libres et/ou Versements réguliers

Valoriser

- Choisir ses supports d'investissements:
 - La sécurité des fonds en euros
 - La performance et la diversification avec des unités de comptes financières (Thèmes - secteurs - zones géographiques - ISR)
 - Le rendement des parts de SCPI
 - La valorisation patrimoniale des SCI
 - Le couple performance/protection des fonds structurés

Disposer

- Epargne disponible à tout moment sans engagement de durée
- Gérer
 - Sécuriser et saisir les opportunités de marché avec les arbitrages
 - Gestion libre ou sous mandat
 - Dynamiser ou sécuriser automatiquement avec les options financières
- Fiscalité avantageuse
 - Une fiscalité particulièrement avantageuse lors des retraits
 - Pas de fiscalité sur les rendements et plus values latentes restant investis dans les contrats d'assurance vie

Transmettre

- Hors succession
 - Une fiscalité très avantageuse (jusqu'à 152,500€ par bénéficiaire sans limite de nombre de bénéficiaires)
 - Une désignation libre des bénéficiaires indépendamment des dévolutions successorales



Document d'information non contractuel

Entreprise et Famille Patrimoine

Conseil en gestion de patrimoine – Conseil en investissements financiers

Membre de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion Patrimoine

36, rue Jean Macé - 29200 Brest - Tel: 02 98 44 28 79 - contact@entreprise-famille-patrimoine.fr - www.entreprise-famille-patrimoine.fr

SIREN: 831118203 - RCS Brest - ORIAS: 17005719 (CIF - COA - IOBSP)